



Question au Conseil communal

| | | | |
|--|---------------------------------------|------------------------------------|---|
| Quelle est la vision en matière d'évolution démographique et quelle est l'analyse de son impact sur les finances communales ? | | | |
| Déposée par Nicolas Bugnon La Gauche Plurielle | Date de dépôt 14 avril 2025 | Réponse du Conseil communal | Dicastère Aménagement du territoire M. Pascal Joye |

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En 2016, la commune fraîchement fusionnée comptait 4800 habitants. En 2025, ce sont désormais 6100 personnes qui habitent notre commune, soit une augmentation de 27% en 10 ans, un rythme que l'on peut qualifier d'exponentiel.

A côté de cela, les finances communales se péjorent rapidement. Nous observons encore dans les comptes 2024 que la situation ne va pas s'améliorer. Dès lors, il s'agit de considérer le paramètre de la population, surtout de son rythme d'évolution, en regard de la situation financière.

Certains ont voulu croire qu'en s'attaquant à des coupes budgétaires marginales, ils régleraient la situation. Il s'agit pourtant de penser aux causes réelles de cette situation. En plus des augmentations des coûts de la santé et de l'éducation, il s'agit donc de questionner la politique en matière d'augmentation de la population.

Attirer des habitants est sans doute une bonne idée pour obtenir quelques rentrées fiscales, mais à un rythme trop rapide, les infrastructures ne peuvent pas suivre, ni les moyens pour les financer. Il est essentiel de réfléchir à cette croissance galopante en lien avec son impact financier, et de considérer les défis posés par les investissements nécessaires pour maintenir et développer nos infrastructures en conséquence. Une école vient d'être construite, les écoles sont déjà pleines. Une crèche vient d'être construite, elle est déjà pleine.

Beaucoup d'immeubles ont été érigés, qui ont amené cette augmentation démographique. Dès lors, la question se pose de la politique menée, notamment en termes de constructions, donc d'aménagement du territoire, levier principal de l'évolution démographique locale. On pourrait notamment réduire la cadence des nouvelles zones à bâtir, autrement dit, éviter de demander le maximum de zone constructibles. Le but étant que la construction de nouveaux logements amène une augmentation de population qui soit supportable en termes d'infrastructures.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs les Conseillers, quelle est la vision politique d'avenir du Conseil communal en matière d'évolution démographique ? Va-t-on favoriser le même rythme d'augmentation dans les 10 ans à venir pour arriver à plus de 8000 habitants en 2035 ?

Plus précisément, quelle est la vision qui a été menée en la matière pour les PAL récemment entrés en force ou sur le point de l'être et quels sont les prévisions d'évolution démographique sur cette base ?

Et au-delà, quelle sera la vision pour la suite, dans le cadre d'éventuelles révisions futures des PAL ?

Finalement, comment envisagez-vous de gérer la croissance qui en résultera tout en assurant la pérennité financière de notre commune et en répondant aux besoins en infrastructures ?

Je vous remercie très sincèrement de votre attention et attends avec intérêt vos réponses et propositions.

Nicolas Bugnon